



Ville de La Chaux-de-Fonds © Aline Henchoz

UN LONG CHEMIN JUSQU'À LA CAPITALE

Quatorze ans séparent la création de l'association Capitale Culturelle Suisse en 2013 par Daniel Rossellat de l'année qui verra La Chaux-de-Fonds en porter le titre. À la fois frein et moteur du projet, une réaction récurrente : « Attendons de voir. »

Lever de rideau : **Katia Meylan**, journaliste culture

C'est en 1983 que Melina Mercouri, alors ministre de la culture en Grèce, instaurait le concept de Capitale européenne de la culture. Depuis Athènes, première couronnée, de nombreuses villes se sont vu décerner le titre, et d'autres programmes, comme les UK Cities of Culture, les capitales de la culture lusophones ou encore de l'Asie du Sud ont émergé sur des modèles plus ou moins similaires. À y regarder de plus près, les villes suisses sont parmi les seules au monde à ne pas pouvoir devenir capitales culturelles.

Un fait qu'a constaté Mathias Rota, chercheur à la Haute école de gestion Arc, dans le cadre de son étude « Des capitales européennes de la culture aux capitales culturelles suisses – quelles adaptations pour quels impacts ? » (2017). Et c'est justement ce fait que l'association Capitale Culturelle Suisse, dont le chercheur est également membre, aspire à changer.

Se référant à des sondages et des études menés sur des programmes similaires, Mathias Rota identifie les impacts potentiels d'un tel titre : développement des réseaux de collaboration, intensification du sentiment d'appartenance des habitant·e·s ainsi que de leur fréquentation culturelle, accroissement du budget culture mais aussi communication et, par conséquent, du tourisme qui en découle. Une recherche estimait à 4,5% l'augmentation du PIB (produit intérieur brut) des villes

lauréates, avec un effet visible pendant la préparation et sur 5 ans. « Un peu naïvement, à la sortie de la première étude, j'ai pensé que la Confédération allait tout de suite s'emparer du projet », raconte Mathias Rota. « Mais on a compris que ce serait à nous, l'association, de le porter, et c'est là que le syndic de Nyon Daniel Rossellat a eu l'idée d'un projet pilote à l'échelle 1:1. »

Environ 18 millions de francs

La Chaux-de-Fonds, avec son patrimoine inscrit à l'UNESCO et ses difficultés financières, s'est alors imposée aux esprits. Car si l'offre culturelle locale préexistante doit être le point de départ du projet, ce dernier permet aussi de repenser un fonctionnement global. Un chapitre de l'étude souligne en effet que les villes de moindre envergure sont celles qui profitent le plus de leur année en titre. Le comité Capitale Culturelle Suisse envisage ainsi le programme comme une « boîte à outils » que chaque ville pourra adapter à ses propres priorités, et faire ainsi de son édition un événement singulier, empreint du terreau artistique du lieu et mu par le désir de transformation.

« Pour ne pas éclipser les exigences culturelles au profit des ambitions politiques », l'organisation sera du ressort d'une structure indépendante créée pour l'occasion. Après une deuxième étude de faisabilité –

réalisée en collaboration avec l'association La Chaux-de-Fonds Capitale culturelle suisse née en 2021 – et un « énorme travail commun de lobbying politique », selon les termes de notre interlocuteur, plusieurs étapes importantes ont été franchies, notamment l'inscription du projet Capitale Culturelle Suisse dans le Message culture de la Confédération pour 2025-2028.

Si les retours des milieux culturels, de la population et des politiques récoltés par Mathias Rota ont été jusqu'ici positifs, les réserves tournaient uniquement autour de la possibilité de financement concret. En effet,

le budget, estimé à quelque 18 millions de francs, repose d'abord sur un investissement communal, secondé par le cantonal. La Confédération a confirmé sa participation au projet en 2023, toutefois sans indiquer encore de montant.

Ainsi, La Chaux-de-Fonds se prépare pour son règne 2027. Entre-temps, un appel à candidatures sera lancé en 2025 aux villes souhaitant devenir Capitale Culturelle en 2030. ◇

capitaleculturellesuisse.ch



Illustration de Nathanaël Schmid, sollicité pour donner sa vision du projet La Chaux-de-Fonds capitale culturelle

« Ça ne peut être que positif ! »

Musicien globetrotter, Arthur Henry est-il l'artiste d'une ville en particulier ?

« En voyage, je dis peu d'où je viens – ne serait-ce que parce que le nom est imprononçable dans une autre langue (rires)! Quand je suis en Suisse, j'en parle beaucoup, tout simplement parce que je trouve que c'est une ville qui mérite qu'on en parle. Le fait que je vienne de La Chaux-de-Fonds a une forte influence sur ce que je fais et ma manière de le faire. J'y ai toujours senti un soutien ambiant des pairs, une envie de

se connecter et de se serrer les coudes. Dans la musique actuelle, il y a tellement peu de moyens que le côté 'démérité' a une importance folle. Peut-être parce que le chemin classique ne saute pas aux yeux, ou parce que la culture 'underground' y est très développée, faire les choses à sa façon a toujours semblé possible. »

Son point de vue sur le projet Capitale Culturelle Suisse ? « Quand il y a de nouvelles possibilités comme ça, je préfère partir du principe que ça ne peut être que positif ! Je crois qu'une majorité de gens attendent de voir... » ◇

Fruits précoces

Les dossiers de candidature et de présentation montés dans le cadre du projet sont non seulement des paroles, mais aussi des actes en eux-mêmes : pour les constituer, les deux associations ont travaillé exclusivement avec des professionnel·le·s de la région, dont des illustrateur·ice·s, qui en livrent leur vision en image. Quant au beatboxer chaux-défonnier Arthur Henry, mandaté pour réaliser une vidéo de présentation, il a tendu son micro à la ville pour la laisser se présenter... de façon bien particulière ! ◇

Agenda

page
16